

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

99x21

REMBOURSEMENT LOCATION DE SALLE SIMONE DARTIGUES **DU 1^{er} MAI 2021** **EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19**

La délibération 318x15 du 21 décembre 2015 fixe les tarifs de la location de la salle Simone Dartigues.

Suite aux décrets du ministère des solidarités et de la santé prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la location de la salle Simone Dartigues pour évènement festif familial de Monsieur ANDREU le 1^{er} mai 2021 est annulée.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal le remboursement des arrhes versées pour cette location, soit la somme de 130€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE le remboursement de 130€ à Monsieur ANDREU

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Avril 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI